

## Scénario en vue du déconfinement et de la reprise des activités dans les locaux

### Préalables :

Les activités du Collectif Alpha n'ont jamais été interrompues. Elles ont été adaptées aux décisions du Conseil National de Sécurité (CNS) : suspension des activités en contact direct avec des publics (le 16 mars) mise en place du télétravail temporaire généralisé pour raison impérieuse (18 mars).

Par « déconfinement » nous entendons la reprise progressive du travail en présentiel au niveau des équipes et la reprise d'activités en présentiel au contact de publics avec lesquels il est indispensable de mettre en place des activités en présentiel (activités individuelles ou collectives)

Dans sa stratégie de déconfinement progressif, le CNS tant le 24 avril que le 6 mai n'a pas donné d'indications claires en ce qui concerne les délais et modalités de reprise de la vie associative ou de la formation des adultes. Régions et Communauté précisent les choses au fur et à mesure.

Les mesures sanitaires d'accompagnement du déconfinement- à savoir dépistage, tracing et port du masque si elles sont fixées posent de nombreuses questions de pertinence et de mise en œuvre effective.

Nous sommes dans une situation inédite, avec beaucoup d'incertitudes... et de risques réels de devoir adapter – parfois rapidement – notre plan d'action.

### 3 impératifs pour « penser et mettre en œuvre » le déconfinement

1. La santé des travailleurs.euses et de toute personne (apprenant.s, collègues d'autres associations, fournisseurs, ...) qui fréquente nos espaces de travail et nos activités
2. La réalisation de nos missions et plus spécifiquement les activités présentiellees suspendues telles que d'accueil, d'orientation, de formation, de projet, avec les apprenant.e.s, et de services bibliothécaires auprès des professionnels du secteur, de partenariats, ...
3. La stabilité financière de l'association Collectif Alpha et sa sécurité juridique

### Priorité et principes dans le cadre du Collectif Alpha

**La priorité** est de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour réduire les risques de contamination et de propagation du virus Covid 19 au niveau des espaces de travail, sur le chemin du travail et dans les espaces d'activité. Ceci impliquera nécessairement l'ensemble des acteurs du Collectif Alpha, selon nos responsabilités respectives... La prévention est l'affaire de tous !

**L'information et l'accompagnement des équipes** dans la reprise progressive du « présentiel » afin d'identifier au mieux les difficultés rencontrées. La participation des équipes dans l'identification des mesures de prévention à prendre et de leur suivi.

**Les apprenant.e.s** sont notre principal « public ». Nous avons maintenu des contacts réguliers et nous avons organisé quand c'était possible des activités « virtuelles ». La plupart des apprenant.e.s sont particulièrement touchés par les mesures de confinement : perte de revenu, privation de biens

élémentaires, isolement social, angoisse, déficit d'information,... Il y a par ailleurs une forte corrélation entre des problèmes de santé et pathologies chronique et niveaux socio culturels et socioéconomiques. La reprise de formations ou de suivis individuels devra donc faire l'objet d'une attention particulière, tant au niveau de la prévention des risques sanitaires qu'au niveau des dispositifs d'accueil, d'accompagnement et pédagogiques.

### **Déconfinement et modalités de travail en période de pandémie Covid 19**

Ce plan d'action :

- est spécifique à la situation de pandémie Covid 19 et comporte des mesures temporaires et exceptionnelles par rapport au cadre général du travail
- il sera adapté en fonction de l'évolution sanitaire et des mesures prises par les autorités belges
- la pertinence de le maintenir sera évaluée a minima le 30 juin 2020 et le 01 septembre 2020

Les avis de Mensura (médecine du travail) et des instances syndicales seront sollicités.

Les modalités de travail qui suivent sont des dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire. En dehors des dispositions présentées ci-dessous, le règlement de travail reste d'application.

### **Principes généraux :**

Le télétravail et la distanciation physique restent les règles à privilégier (1,5 m entre les personnes)  
Port du masque obligatoire pour tout le monde. Règles d'occupation de l'espace, d'hygiène et de nettoyage strictes. Matériel de désinfection à disposition partout. Vitres plexi aux accueils (cf. le plan technique d'aménagement des locaux et des conditions de travail au Collectif Alpha).

Reprise des cours en individuel ou en sous-groupes de 2 à 4 apprenants maximum, toujours les mêmes ensemble, en fonction des locaux. Sens et horaire de circulation pour éviter la rencontre des groupes et des gens. Nous proposons une formule mixte « présentiel/à distance », avec maximum 2 plages en présentiel de 2h/sem./apprenant et un maximum de 2 jours/sem. de présentiel par travailleur.

A priori, le projet de plan vaut pour tous les groupes du Collectif@ de jour dans ses trois centres de formation. Oral ou L&E. Avec des possibilités de variantes entre « présentiel/à distance ». On l'ajustera en fonction du retour des apprenants et de leurs formateurs, et des normes en vigueur. Pour les cours du soir, on s'organise pour que chaque apprenant puisse avoir au minimum une plage de cours avec son formateur d'ici la fin de l'année. Variable en fonction de la taille des sous-groupes et des besoins.

### **Modèle :**

Semaine 1 : une première rencontre avec tous les apprenants en sous-groupes ou en individuel. Pour renouer contact, les informer des protocoles d'hygiène et de sécurité et préparer les modalités de travail jusqu'au 19/06.

Semaine 2 et 3 : travail en présentiel et/ou à distance, suivant agenda programmé au sein des sous-groupes et du centre.

Semaine 4 : rencontres individuelles des apprenants pour évaluer l'année et préparer la rentrée. 1 formateur par apprenant. Fin des cours le 19 juin.

Tout en essayant de garder l'horaire actuel comme référence : pour les apprenants, les locaux attribués et les formateurs.

### Objectifs :

- Revoir les apprenants pour poursuivre/clôturer, et évaluer leur année pédagogique et les préparer à la suivante
- Période test pour préparer l'année scolaire suivante
- Sans nous mettre la pression des chiffres d'heures réalisées et d'apprenants

### Calendrier :

Pour les apprenants, la période de reprise d'activités physiques ira du mer 27 mai au vend 19 juin.  
Excepté pour les apprenants qui désirent passer le CEB => 03 juillet.

#### **Semaine du 11 mai**

- Contact avec tous les participants : pour savoir s'ils souhaitent revenir dans une formule mixte : présentiel/à distance. Vérifier s'ils en ont les possibilités matérielles ? (enfants, ...)
- À renvoyer aux coordinateurs d'équipe pour le 13/05 matin, afin d'identifier le nombre par groupe et centre.

#### **Semaine du 18 mai**

- Logistique, signalétique, aménagement des locaux (par coordination administrative + 2 travailleurs/centre)
- Constituer les sous-groupes et établir les rendez-vous pour leurs premières rencontres

#### **Semaine du 25 mai**

- Retour des formateurs, en alternance (planning par centre), pour préparer les locaux et les premiers rendez-vous.
- Appropriation par les travailleurs des consignes sanitaires et organisationnelles
- Suite de la préparation logistique des locaux
- Du mer. 27/05 au vend.29/05 : 1eres rencontres avec les apprenants en sous-groupes, en individuel.

#### **2 Semaines du 02 juin au 05 juin et du 8 juin au 12 juin**

- 02 et 03/06 : poursuite des 1eres rencontres avec les apprenants en sous-groupes, et en individuel.
- Travail des sous-groupes, ou individuel, en présentiel (max 2X/sem) et/ou à distance

#### **Semaine du 15 juin**

- Rencontres individuelles en présentiel, ou le cas échéant, à distance, des apprenants pour évaluer l'année et préparer la rentrée. Fin des cours le 19 juin.